

**DECISION DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN
N°2020-009
Administration Générale**

Relative à divers achats nécessaires dans le cadre de la crise d'urgence sanitaire liée au COVID-19

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien,

Vu les articles L5211-2 et L2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 14/04/2014, par laquelle le Conseil de Communauté a accordé une délégation à Monsieur le Président conformément aux articles L5211-2 et L2122-22 précités,

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19, notamment son article 11,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID-19, notamment son article 1^{er},

Considérant l'obligation de protéger les agents de la Communauté d'agglomération dans l'exercice de leurs fonctions,

Considérant la nécessité d'acquérir un module pour l'envoi des convocations par voie dématérialisée pour les assemblées délibératives, afin de respecter les règles liées au confinement,

Considérant l'implication des élus locaux et des entreprises privées pour soutenir les centres hospitaliers et les EHPAD du territoire pour une prise en charge de qualité de leurs patients, et le personnel soignant pour le travail accompli en cette période de crise d'urgence sanitaire,

DÉCIDE

De procéder à divers achats nécessaires dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 (dépenses de fonctionnement), pour un montant total de 32 503.01 €, réparti comme suit :

Date	Nature	Désignation	Montant	Fournisseur
13/03/2020	60636	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	274,80 €	VEDITEX
17/03/2020	60636	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	2 490,80 €	VEDITEX
17/03/2020	60636	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	894,73 €	VEDITEX
01/04/2020	60636	COMBINAISONS DE PROTECTION	7 691,88 €	CENTRE EST PEINTURES
		Total	11 352,21 €	
18/03/2020	6068	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN	1 740,42 €	PAREDES SAS
01/04/2020	6068	SACHETS DE CONDITIONNEMENT AVEC ZIP POUR MASQUES	14,88 €	INTERMARCHÉ
01/04/2020	6068	GEL HYDROALCOOLIQUE	45,00 €	PHARMACIE REPUBLIQUE
01/04/2020	6068	GEL HYDROALCOOLIQUE	8,00 €	PHARMACIE CENTRALE
02/04/2020	6068	GEL HYDROALCOOLIQUE	45,00 €	PHARMACIE D'EMELINE
02/04/2020	6068	GEL HYDROALCOOLIQUE	45,00 €	PHARMACIE D'EMELINE
02/04/2020	6068	GEL HYDROALCOOLIQUE	30,00 €	PHARMACIE VICTOR HUGO
02/04/2020	6068	GEL HYDROALCOOLIQUE	94,50 €	PHARMACIE ZAMUTH-SARRY
06/04/2020	6068	GEL HYDROALCOOLIQUE	75,00 €	PHARMACIE D'EMELINE
09/04/2020	6068	MASQUES DE PROTECTION LAVABLES ET REUTILISABLES	10 200,00 €	DEVEAUX SOCIÉTÉ
		Total	12 297,80 €	
06/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	300,00 €	DEFAYE HERVE PATISSERIE DEFAYE
06/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	300,00 €	DEMOLLIÈRE PATRICK PATISSERIE
06/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	225,00 €	GUEUGNON JEAN-LUC PATISSERIE
06/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	300,00 €	PATISSERIE BESSON
06/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	225,00 €	SARL SNG
09/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	300,00 €	MAISON GILARDON BOULANGERIE
09/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	225,00 €	PERRIER ERIC BOULANGERIE PERRIER
10/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	225,00 €	BOULANGERIE VERMOREL
10/04/2020	6232	CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES SOIGNANTS DU TERRITOIRE	225,00 €	MAYENSON
		Total	2 325,00 €	
09/04/2020	651	IXBUS CONVOCATION REUNION DE LANCEMENT	1 140,00 €	SRCI
09/04/2020	651	PARAMETRAGE DU MODULE	5 388,00 €	SRCI
		Total	6 528,00 €	
		TOTAL GENERAL	32 503,01 €	

Fait à Tarare, le 15 avril 2020

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Michel MERCIER.

